

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de Conseillers**En exercice :* 29*Présents :* 23*Pouvoirs :* 3*Excusé :* 0*Absents :* 3*Qui ont pris part
à la délibération :* 23SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2026Date de convocation : 05 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le onze février à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle Marc Baron, sous la présidence de monsieur Gilles VINCENT, maire.

MEMBRES PRÉSENTS

M. VINCENT Gilles – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel – Mme DEFAUX Catherine
M. TOULOUSE Christian – Mme VIENOT Véronique – M. BLANC Romain - Mme DEMIERRE Colette
M. VINCENT Romain – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO-BEAUDOUARD Sylvie
M. QUENET Xavier – Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – M. FONTANA Alain
M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – Mme ASNARD Marjorie – M. SAUVAT Sébastien
Mme ROCHE Mathilde – M. CLAVE Denis M. DEZERAUD Philippe – M. CALMET Pierre

POUVOIRS

M. CHAMBELLAND Michel donne pouvoir à M. Gilles VINCENT.
Mme LABROUSSE - KYPRAIOS Sylvie donne pouvoir à Mme Annie ESPOSITO.
M. LE PEN Jean-Ronan donne pouvoir à M. CALMET Pierre.

MEMBRES EXCUSÉS

Néant

MEMBRES ABSENTS

Mme SAUQUET Adeline, M. FRANCESCHINI Damien, Mme MONTAGNY Nolwenn.

Secrétaire de séance : Mme ROCHE Mathilde.

**2. DEMANDE DE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE AUPRÈS DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DANS LE CADRE DE LA RÉHABILITATION DE LA
PROPRIÉTÉ FLICHE-BERGIS**

Monsieur le maire informe mesdames et messieurs les conseillers municipaux qu'il convient de solliciter auprès du conseil départemental, une aide financière complémentaire dans le cadre du projet de réhabilitation de la propriété Marie Fliche Bergis au titre du programme d'investissement de l'année 2026.

Monsieur le maire rappelle que le projet est estimé à 4 019 292,00 € HT comprenant les frais d'études, les travaux de confortement et de réhabilitation.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération de réhabilitation de la propriété Marie Fliche Bergis est le suivant :

Dépenses			Recettes		
Nature de la dépense		Montant H.T	Partenaires	Montant H.T	%
Etudes	Etudes (MOE, CT, CSPS, confortement, label DBM...)	509 489,00 €	Caisse d'allocations familiales du Var subvention notifiée le 26-12-2024	270 000,00 €	6,72%
			Conseil régional PACA - FRAT 2020 bonifié et notifié le 26-03-2021	220 000,00 €	5,47%
			Conseil départemental du Var - subvention notifiée le 29-11-2024 sur les travaux de confortement	150 000,00 €	3,73%
			Conseil départemental du Var - Subvention complémentaire notifiée le 25-11-2025	150 000,00 €	3,73%
			Conseil départemental du Var - Fonds d'investissement - Année 2026	450 000,00 €	11,20%
			ETAT - Fonds friche - recycler le foncier - tranche 1- Année 2026	1 098 071,25 €	27,32%
			ETAT - Fonds friche - recycler le foncier - tranche 2 - Année 2026	784 766,97 €	19,53%
Travaux	Travaux de confortement	270 154,00 €	Autofinancement	896 453,78 €	22,30%
	Travaux de réhabilitation	3 239 649,00 €			
TOTAL		4 019 292,00 €	TOTAL	4 019 292,00 €	100%

Après avoir apporté toutes précisions utiles, monsieur le maire demande à l'assemblée de bien vouloir l'autoriser à solliciter auprès du conseil départemental, une subvention d'un montant de 450 000 €.

Le conseil délibérant,

- OUI l'exposé de monsieur le maire ;
- VU le code général des collectivités territoriales ;

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

D'approuver la demande de subvention complémentaire auprès du conseil départemental dans le cadre de la réhabilitation de la propriété Fliche-Bergis à hauteur de 450 000 €.

Signé : Le maire,

Gilles VINCENT